



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} juillet 2020

Le Groupe Arcadie Sud-Ouest, dont Lur Berri est actionnaire minoritaire, vient de se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Montpellier. Depuis plusieurs mois, Arcadie Sud-Ouest connaît des difficultés financières en raison d'un marché difficile des cuirs et de la consommation de viande.

Ces derniers mois, les actionnaires ont recherché et travaillé différentes options, mais la situation exceptionnelle liée au COVID-19 a ajouté un niveau de difficulté supplémentaire. Le plan de relance qui avait été proposé par Lur Berri n'a donc malheureusement pas pu aboutir. Conscient de l'inquiétude que suscitent ces difficultés, à la fois pour les salariés et pour les filières d'élevage locales, Lur Berri regrette cette situation.

Le Groupe Arcadie Sud-Ouest a donc dû se placer en redressement judiciaire afin qu'une solution garantissant la continuité de l'exploitation soit mise en place. L'activité se poursuit maintenant sous la responsabilité de 2 administrateurs judiciaires.

La mission de la coopérative Lur Berri est de rechercher des débouchés pour les productions de ses adhérents. Aujourd'hui, souhaitant pérenniser et donner un nouvel élan à ses filières animales, Lur Berri prépare une offre de reprise aux côtés d'un partenaire industriel, qui sera soumise au Tribunal de Commerce.

Contact presse : Vincent SAUVAGE
communication@lurberri.fr

À propos du Groupe Coopératif Lur Berri

Ancrée au Pays basque depuis 1936, Lur Berri est une coopérative agricole rayonnant sur le quart Sud-Ouest de la France. Elle est constituée de 5 000 agriculteurs, 450 salariés coopérative et 6400 salariés groupe consolidé. Ses 25 filiales sont organisées parmi 4 pôles d'activités : végétal, animal, distribution et agroalimentaire. Le chiffre d'affaires groupe consolidé est de 1 459 millions en 2018/2019. La vocation de Lur Berri est d'assurer la pérennité et le développement de ses adhérents, en répondant aux attentes des consommateurs. Le but est de générer des opportunités de croissance à valeur ajoutée pour les productions agricoles de son territoire.